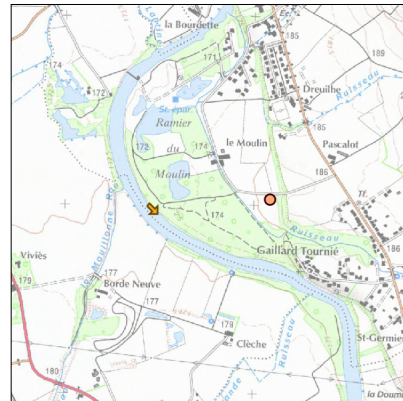
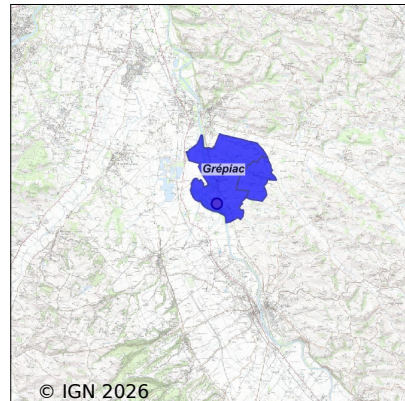


# Système d'assainissement 2024

## GREPIAC N°2

### Réseau de type Séparatif



## Station : GREPIAC N°2

<b>Code Sandre</b>	<b>0531233V002</b>
<b>Nom du maître d'ouvrage</b>	SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA
<b>Nom de l'exploitant</b>	VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX
<b>Date de mise en service</b>	février 2013
<b>Date de mise hors service</b>	-
<b>Niveau de traitement</b>	Secondaire bio (Ntk)
<b>Capacité</b>	1 200 équivalent-habitant
<b>Charge nominale DBO5</b>	72 Kg/j
<b>Charge nominale DCO</b>	144 Kg/j
<b>Charge nominale MES</b>	108 Kg/j
<b>Débit nominal temps sec</b>	216 m3/j
<b>Débit nominal temps pluie</b>	234 m3/j
<b>Filières EAU</b>	File 1: Prétraitements, Filtres plantés
<b>Filières BOUE</b>	
<b>Filières ODEUR</b>	
<b>Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)</b>	574 280, 6 256 294 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
<b>Milieu récepteur</b>	Rivière - L'Ariège

# Chronologie des raccordements au reseau

## Raccordements communaux

100% de Grépiac depuis 1964

100% de Labruyère-Dorsa depuis 1964

## Observations SDDE

### Systeme de collecte

Le reseau est separatif et sensible aux eaux parasites (jusqu'à 340 m3 mesurés en février 2024). Il est constitué de trois postes de relevage télésurveillés.

Le poste du Lac est équipé d'un déversoir d'orage non instrumenté. La canalisation de ce DO doit d'ailleurs être reprise pour ne pas occasionner de désagrément au voisinage.

Les interventions sur le reseau se font à la demande. L'exploitant effectue un passage régulier et un nettoyage annuel.

### Station d'épuration

La station est équipée d'une télésurveillance et d'un automate pour la gestion de l'alimentation des filtres plantés de roseaux. Cependant, cet automate ne fonctionne plus et l'alternance se fait manuellement. L'alternance est réalisée deux fois par semaine pour le 1er étage et une fois par semaine pour le second.

La croissance des roseaux est dense et homogène. Le faucardage est fait chaque hiver. Les lits sont noyés au printemps pour limiter la prolifération des plantes invasives.

Le poste du Lac est équipé d'un débitmètre électromagnétique. Les relevés de l'index se font désormais à chaque passage de l'agent. Ces données sont importantes pour un meilleur suivi de la station.

La station traite en moyenne 160 m3 quotidiennement.

Le taux de charge hydraulique est d'environ 60% et le taux de charge organique de 60% (moyenne des deux bilans de 2024).

Les deux bilans 2024 sont conformes.

### Sous produits

Les boues sont stockées sur les lits plantés de roseaux. Il n'y a pas nécessité à procéder à leur curage.

Les refus de dégrillage issus du dégrilleur automatique du poste du Lac sont évacués vers la SETMI (incinérateur du Mirail, 1.8 T).

## Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0531233V001 GREPIAC

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	160 m3/j	68 %			160 m3/j	
DBO5	30,3 Kg/j	42 %	190 mg/l	99 %	0,3 Kg/j	2 mg/l
DCO	79 Kg/j	55 %	500 mg/l	92 %	6 Kg/j	37 mg/l
MES	30,5 Kg/j		190 mg/l	98 %	0,5 Kg/j	3,1 mg/l
NGL	10,6 Kg/j		67 mg/l	15 %	9 Kg/j	57 mg/l
NTK	10,5 Kg/j		67 mg/l	94 %	0,6 Kg/j	3,6 mg/l
PT	1,1 Kg/j		6,8 mg/l	20,1 %	0,9 Kg/j	5,4 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2024

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0531233V002>